

Extrait du registre des décisions

Bureau du 21 décembre 2023

n° 143-23

Objet : *RS - Avenant n° 1 à l'accord-cadre relatif à la fourniture de conteneurs grand volume pour la collecte des déchets ménagers - Lot 1 (fourniture, livraison et pose de conteneurs semi-enterrés grand volume)*

- date de convocation le 15 décembre 2023
- nombre de conseillers en exercice : 51

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi vingt-et-un décembre dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Alban-Laysse, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 38

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	Cécile Trahand
Arith	
Barberaz	
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Marie Bénévise - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Isabelle Dunod - Gaëtan Pauchet - Thierry Repentin
Cognin	Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro
La Thuile	Jean-François Poitou
Le Châtelard	
Le Noyer	
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochemaix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 7

de Arthur Boix-Neveu à Marie Bénévise - de Pierre Duperier à Philippe Ferrari - de Christelle Favetta-Sieyes à Franck Morat - de Philippe Gamen à Jean-Pierre Fressoz - de Sylvie Koska à Brigitte Bochaton - de Martin Noblecourt à Pierre Brun - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet

- conseillers excusés : 6

Stéphane Bochet - Vincent Boulnois - Corinne Charles - Max Joly - Luc Meunier - Alain Thieffenat

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 21 décembre 2023

délibération n° 143-23

objet **RS - Avenant n° 1 à l'accord-cadre relatif à la fourniture de conteneurs grand volume pour la collecte des déchets ménagers - Lot 1 (fourniture, livraison et pose de conteneurs semi-enterrés grand volume)**

Marie Bénévise, vice-présidente chargée des déchets et de l'économie circulaire, rappelle que suite à la procédure d'appel d'offres relative à la fourniture de conteneurs grand volume pour la collecte des déchets ménagers, le Bureau a, par décision n° 104-21 du 24 juin 2021, attribué les trois lots suivants :

- lot 1 : fourniture, livraison et pose de conteneurs semi-enterrés grand volume,
- lot 2 : fourniture, livraison et pose de conteneurs enterrés grand volume,
- lot 3 : fourniture et livraison de conteneurs en acier pour le remplacement des sacs de portage dans les cuves semi-enterrées en PEHD (polyéthylène haute densité).

L'avenant objet de la présente décision concerne uniquement le lot 1 (accord-cadre n° F21046), attribué à l'entreprise Sulo, pour un montant estimatif annuel de 711 553,50 € HT, soit 2 846 214,00 € HT sur la durée totale maximale de l'accord-cadre. Celle-ci est de 1 an à compter de sa date de notification, soit le 4 août 2021, renouvelable pour 3 périodes de 1 an.

Les conteneurs semi-enterrés font l'objet de maintenance et sont remplacés lorsqu'ils sont hors d'usage. Quand le cuvelage en béton du conteneur reste en bon état, seule la cuve mobile peut être changée, ce qui représente une économie de 700 € HT par conteneur dont le prix est de l'ordre de 3 400 € HT.

Pour permettre à la collectivité de faire l'économie d'un conteneur lorsque c'est techniquement possible, il est proposé d'approuver les prix nouveaux à l'accord-cadre, objet du présent avenant.

Les quantités estimatives de commande annuelle varient entre 5 et 10 unités.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés,

Vu la délibération n° 148-23 C du Conseil communautaire du 21 septembre 2023 déléguant au Bureau les marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 215 000 € HT et leurs avenants,

Vu l'avis de la commission déchets du 20 novembre 2023,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve l'avenant 1 ci-joint au lot 1 de l'accord-cadre relatif à la fourniture de conteneurs grand volume pour la collecte des déchets ménagers,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer cet avenant et tous documents à intervenir,

Article 3 : dit, en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Thierry Repentin



ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte :

Décision I-Parapheur du Bureau

Numéro attribué à l'acte :

143-23

Objet de l'acte :	RS - Avenant n° 1 à l'accord-cadre relatif à la fourniture de conteneurs grand volume pour la collecte des déchets ménagers - Lot 1 (fourniture, livraison et pose de conteneurs semi-enterrés grand volume)
Thème Préfecture :	1 - Commande Publique 3 - Conventions de Mandat 1 - Délibérations 2 - Avenant
Date de l'acte :	21 décembre 2023
Annexe(s) :	avenant cgV

Identifiant de télétransmission :	073-200069110-20231221-lmc1H30627H1-DE
-----------------------------------	--

Identifiant unique de l'acte :	lmc1H30627H1
--------------------------------	--------------

Date de transmission en Préfecture :	26 décembre 2023
Date de réception en Préfecture :	26 décembre 2023
Publication sur le site internet:	mercredi 27 décembre 2023